

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR -----
Procès-verbal et rapport succinct de la réunion du 9 février 2007 -----
Le Président, M. Philippe BULTOT ouvre la séance à 10 H 15 -----
Les Secrétaires sont MM. Yves DEPAS et Pierre VUYLSTEKE. -----
L'ordre du jour a été établi comme suit : -----
Ouverture de la séance par M. le Président -----
Appel nominal des Conseillers -----
Dépôt du procès-verbal de la réunion précédente -----
Communication du Président (s'il y a lieu)-----
Question orale posée au Collège provincial (s'il y a lieu) -----
Lecture des rapports des Commissions – Discussion et vote des résolutions (s'il y a lieu). -----
Projet de budget pour 2007 (affaire 18/07) -----
a) Lecture des articles réservés; -----
b) Discussion sur les articles réservés; -----
c) Interventions des différentes commissions sur le budget; -----
d) Discussion générale sur le budget (intervention éventuelle des chefs de groupes); -----
e) Lecture du rapport de la 6^{ème} Commission; -----
f) Discussion et vote par appel nominal -----
Emprunts destinés à financer les dépenses extraordinaires prévues au budget provincial 2007
(affaire 19/07). -----
Clôture de la séance par M. le Président -----

Présents :-----
Groupe P.S. : Claude BULTOT, Freddy CABARAUX, Maxime DELAITE, Yves DEPAS,
Alexandre DEPAYE, Pierre-Yves DERMAGNE, Véronique FABRIS, Robert JOLY, Denis
LISELELE, Natalie MARICHAL, Dominique NOTTE, Yvan PETIT, Bernard PONCELET,
Maryse ROBERT-DECLERCQ, Khalid TORY. -----
Groupe M.R. : Philippe BULTOT, Robert CAPPE, David CLARINVAL, Robert CLOSSET,
Joseph DETHY, Bernard DUCOFFRE, Anne HUMBLET, Jacky MATHY, Gilles MOUYARD,
José PAULET, Fabien SCAILLET, Stéphanie THORON, Jean-Marc VAN ESPEN, Pierre
VUYLSTEKE, Michel WAUTHIER.-----
Groupe C.D.H. : Guy CARPIAUX, Alain COLLIN, Benoît DISPA, Robert DUBUC, Pierre
GENARD, Jacques MAZY, Françoise NAHON-DELFORGE, Lionel NAOMÉ, Jean-Claude
NIHOUL, Maxime PREVOT, Françoise SARTE-PIETTE. -----
Groupe ECOLO : Etienne CLEDA, Philippe HUBAUX, Laurence LAMBERT, Gauthier LE
BUSSY, André PIERARD, Paul WATTECAMPS. -----
Excusés : M. le Gouverneur Denis MATHEN, Françoise BAILY-BERGER (MR), Etienne
BERTRAND (CDH), Virgine MARCHAL (ECOLO), Luc ZABUS (CDH) -----

Mme la Greffière Provinciale ffons Anne BORGHS assiste à la réunion. -----

M. le Président annonce que le procès-verbal de la réunion du 6 février 2007 a été déposé sur le
bureau à la disposition des Conseillers provinciaux. -----

M. le Président rend hommage au Sapeur-Pompier Eric PERO de Rochefort, décédé en mission
victime d'un flash-over. MM. VUYLSTEKE, NOTTE et MATHY s'associent à cet hommage. -----

Arrivée M. Luc DELIRE (MR). -----

M. le Président rappelle que les Conseillers provinciaux ont le droit de recevoir les procès-verbaux
des réunions du Collège provincial. Il les invite à adresser leur demande à M. le Greffier et signale
que dans le futur, ceux-ci pourraient être publiés sur un Intranet. -----

M. le Président informe le Conseil du 1^{er} Prix du Trophée Pierre ROMEYER remporté par l'Ecole Hôtelière, il félicite l'école. -----

Arrivée de M. Joseph DAUSSOGNE (PS). -----

M. le Président détaille le déroulement de la séance et informe que pour satisfaire à la demande du Collège et de plusieurs Conseillers et au moins un chef de groupe, la réunion ne se prolongera pas l'après-midi, elle se terminera à 13 heures. L'agenda des travaux sera ensuite prévu en fonction de l'avancée des travaux. M. le Président a constaté que la liste des articles "réservés" a été fournie à chacun. Il propose de ne pas en reprendre la lecture. Il met cette proposition au vote. Décision : le Conseil adopte ces propositions d'organisations de la séance. Le Président demande si des Conseillers souhaitent ajouter ou retirer des articles. -----

Pages 26 à 30: Fonds des Provinces, compensation pour la non-perception de recettes fiscales, impôts et taxes : M. LE BUSSY (ECOLO) déplore l'agenda tenu par le Collège et revient sur la déclaration de politique budgétaire. M. MOUYARD rappelle la volonté du Collège de gérer au mieux l'Institution avec la volonté de faire des économies. -----

Arrivée de Mme Martine JACQUES (PS). -----

Page 55 : Article 060052/68100/001 : Participation dans l'I.F.A.C. : M. COLLIN (CDH) regrette la non participation à l'I.F.A.C., M. CLEDA sera attentif à la suite donnée à ce dossier. M. NOTTE précise que le Collège est en attente des conclusions des experts, chargés de ce dossier, avant toute décision. -----

Arrivée de M. Jean-Louis CLOSE (PS) -----

Pages 68 à 73 : Article 101005/...- Autorités provinciales : M. LE BUSSY (ECOLO) souhaite savoir si des mesures d'économies pourraient être envisagées dans le cadre des pensions accordées aux anciens Députés permanents. M. DERMAGNE (PS) soutient l'idée d'un groupe de réflexion sur ce sujet. M. MOUYARD rappelle que la réglementation en matière d'indemnité de départ des Députés permanents non réélus émane du CDLD. Un débat s'installe entre MM LE BUSSY et MOUYARD. -----

Page 69 : Article 101005/61300/004 – Fonctionnement des services du Conseil provincial : Mme LAMBERT constate la réduction du budget sur cet article, elle souhaite savoir quelles pourraient être d'implications de ces économies sur le travail des Conseillers. M. MOUYARD constate que la diminution a pour simple volonté de coller au plus près aux engagements 2005 et 2006. -----

Page 73 : Article 101005/26240/000 – Bourse du Commerce : M. LE BUSSY constate que rien n'est prévu au budget pour ce dossier. M. MOUYARD précise que la Province a participé au financement de cet outil avec la Ville, une possibilité d'occupation gratuite pourrait être envisagée, une convention devrait être proposée, une réunion est prévue le 22 février prochain. -----

Page 75 : Article 104002/62010/000 - Traitements du personnel de nettoyage : M. GENARD s'inquiète du coût du personnel de nettoyage, une réflexion ne pourrait-elle pas permettre une meilleure gestion des ratios. Mme ROBERT stipule qu'une étude particulière sur le pool nettoyage a été menée, les ratios sont ceux prescrit par la Communauté française. -----

Pages 75 et 83 : Articles 104002/6251/000 et 104007/61000/000 : Services administratifs centraux – Recettes et dépenses générales et frais de parking Gifar : Mme LAMBERT constate les différents frais de fonctionnement et suggère la mise en place d'un plan de mobilité pour réduire les frais de parking. M. VAN ESPEN rappelle qu'un plan de mobilité a été annoncé dans la déclaration de

politique budgétaire, il faut juste lui laisser le temps d'être étudié et proposé aux agents. -----

Page 79 : Article 104005/61300/000 : Organisation, dépenses et participation aux missions, journées d'études et congrès: M. COLLIN récapitule les différents déplacements de l'Exécutif et déplore que celui-ci ne fasse pas rapport au Conseil sur ses différentes missions. Il constate aussi la difficulté de connaître l'utilisation des avances de fonds. M. LE BUSSY souhaite connaître la pertinence et l'utilité de ces visites. M. MOUYARD précise la volonté d'être encore plus attentif que par le passé au choix des missions néanmoins, certaines de ces missions apportent une plus valeur aux dossiers. Le Collège s'engage à présenter un rapport après chaque mission ainsi qu'un montant détaillé des frais encourus. Un débat s'installe entre MM. COLLIN, LE BUSSY, Mme NAHON et M. NOTTE. -----

Pages 80 et suivantes : Personnel en général : M. HUBAUX propose de porter la durée des contrats des agents temporaires à 1 an plutôt que 3 mois. Il suggère la mise en place d'une cellule de reconversion afin de permettre une plus grande mobilité des agents. Mme ROBERT annonce que le Collège envisage une révision du statut des agents. Des propositions de formations seront faites aux agents afin d'envisager une reconversion constructive.-----

Page 83 : 104007/62011/000 : Rémunération des membres des jurys d'examens pour le personnel provincial : Mme LAMBERT annonce le retrait de ses questions sur ce point. -----

Page 117 : Article 105005/61300/...: Cérémonial – Autorités provinciales : M. LE BUSSY s'inquiète des montants inscrits dans cet article et déplore la disparition du poste "Relations avec la Champagne-Ardenne". M. NOTTE précise que ce domaine est réservé à la Présidence du Conseil. M. le Président informe le Conseil de son intention de reprendre prochainement les relations avec la Champagne-Ardenne. -----

Page 121 : Institut provincial de formation : M. COLLIN souhaite connaître les perspectives envisagées par la province dans le domaine des formations, dans la gestion de celles-ci par rapport à la concurrence nouvelle. M. MATHY précise que certaines formations n'existent pas en Province de Namur, une rencontre est prévue prochainement avec le Commandant GILBERT pour connaître les besoins exacts dans ces matières. -----

Page 119 : Article 106006/...: Formation du personnel : M. HUBAUX s'interroge sur le budget inscrit pour les formateurs, il souhaite savoir si de formations en matière environnementale sont prévues. -----

M. COLLIN revient sur la page 119 estimant qu'il n'a pas obtenu les réponses à toutes ses questions. M. NAOME informe que l'Exécutif de la Ville de Dinant est allé visiter un centre de formation performant à Poitiers qui a maintenant son pendant en Campine, il suggère que la Commission se réunisse pour étudier le problème et jouer un rôle fédérateur au niveau des communes. -----

M. MATHY apporte les éléments de réponses. Il précise qu'un projet de centre de formation est en gestation dans le Hainaut, une collaboration pourrait peut-être s'envisager. M. VAN ESPEN précise à M. HUBAUX qu'un article est consacré aux formations pour appeler des formateurs extérieurs, des experts à transmettre leurs connaissances. Il y a également une collaboration avec le BEP et le souhait d'envisager de nouveaux chantiers. M. NOTTE informe M. COLLIN que des partenariats avec la Région wallonne et d'autres provinces seront envisagés avec la volonté de mettre en place des orientations spécifiques pour chaque province. Un débat s'installe entre MM. COLLIN et MATHY. -----

Page 127 : Travaux aux bâtiments de l'APG : M. MAZY soulève différents points et insiste sur la recherche de subsides. M. VAN ESPEN informe qu'un agent est chargé de rechercher les subsides auxquels la Province a droit. Il développe les coûts, les différents subsides sollicités et ceux qui seront effectivement attribués dans ce dossier. Un débat s'installe entre MM. MAZY, VAN ESPEN,

Mme LAMBERT, M. SCAILLET. -----

Page 137 : Article 124012/27101/003 : Travaux en matière d'économie d'énergie : M. COLLIN regrette le manque d'innovation en matière d'économie d'énergie. Mme LAMBERT estime que les budgets dans cette matière sont insuffisants, elle déplore la méthode de travail du Collège sur choix des travaux et les montants qui sont investis. M. VAN ESPEN précise qu'un montant de 150.000 € est inscrit pour la 1^{ère} fois au budget, il développe les différentes phases des travaux en matière d'économie d'énergie. Mme JACQUES rappelle les dispositions prises, depuis de nombreuses années, en matière d'économie d'énergie au Domaine Provincial de Chevetogne. Un débat s'installe entre les différents intervenants. -----

Page 143 : Travaux sur le site du Campus : M. MAZY revient sur le montant des travaux, leurs utilités, et les subsides obtenus au Campus. Il souhaite savoir ce qu'il en est d'un plan triennal en matière de travaux. M. MATHY précise la nécessité des travaux essentiellement prévus pour la rénovation des toitures. M. VAN ESPEN informe que les provinces seront appelées à produire un plan triennal pour leurs patrimoines. -----

Pages 148 et 149 : 131066/... : Mess provincial : M. HUBAUX déplore le déficit du mess provincial, il propose de décentraliser les services du mess. M. PREVOT s'inquiète du déficit et s'interroge sur l'opportunité d'un restaurant d'entreprise. Il suggère de lancer un concours pour envisager la reconversion du bâtiment du mess. Mme ROBERT adhère à l'idée de M. HUBAUX de décentraliser certains services. Elle précise que le mess est en progression de recettes. Elle prend acte de la proposition de M. PREVOT et propose une analyse plus complète du problème. Un débat s'installe entre MM. PREVOT, HUBAUX, Mmes LAMBERT et ROBERT. -----

M. le Président signale que les points de l'ordre du jour inachevés ou en suspens sont reportés à la prochaine séance. -----

Le procès-verbal de la réunion du 6 février 2007 n'ayant fait l'objet d'aucune observation est adopté à l'unanimité. -----

La séance est levée à 13 h 05. -----

Pour accord au titre de rapport succinct

Daniel GOBLET
Greffier Provincial

Procès-verbal ainsi adopté à Namur, le 13 février 2007

Daniel GOBLET,
Greffier Provincial

Philippe BULTOT,
Président